

2025_24_AC_Jurys_examens_Sciences_Master_Reseaux_Telecom

**Arrêté UFR Sciences
Master Réseaux et télécommunication - 2025-2026**

LE PRESIDENT,

Vu l'article L 613-1 du code de l'éducation,

Vu l'arrêté du Ministère de l'éducation nationale du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master,

Vu l'arrêté modifié du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

Vu l'arrêté du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 5 juin 2024 accréditant l'Université d'Aix-Marseille en vue de la délivrance de diplômes nationaux,

Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille,

ARRETE :

Article 1 : Le jury du Master domaine « **Sciences et Technologies** » mention « **Réseaux et télécommunication** » est composé comme suit pour l'année universitaire 2025-2026 :

MASTER 1
Semestre 1 Semestre 2 et Jury de MASTER 1
<u>Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :</u> <u>Président(e)</u> : Didier TONNEAU <u>Suppléant(e)</u> : Carole FAUQUET <u>Liste des membres</u> : Bertrand ESTELLON ; Carole FAUQUET
<u>Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :</u> <u>Liste des membres</u> :

MASTER 2
Semestres 3 et 4 – Jury de parcours-type et délivrance du diplôme
Parcours-type Architecture des réseaux et cybersécurité
<u>Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :</u> <u>Président(e)</u> : Carole FAUQUET <u>Suppléant(e)</u> : Didier TONNEAU <u>Liste des membres</u> : Bertrand ESTELLON ; Carole FAUQUET
<u>Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :</u> <u>Liste des membres</u> :

Parcours-type Internet of Things (IoT)

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Bertrand ESTELLON

Suppléant(e) : Carole FAUQUET

Liste des membres : Didier TONNEAU ; Carole FAUQUET

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres :

Article 2 : La Doyenne de la Faculté des Sciences, **Laurence MOURET**, et la Directrice Générale des Services de l'Université d'Aix-Marseille sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 20 novembre 2025

Pour le Président et par délégation,
La Doyenne de la Faculté des Sciences


Laurence MOURET